Image not found or type unknown

URGENT!!! Reprendre une activité avant la fin de son congé mat.

Par **mimie16**, le **21/10/2011** à **21:28**

Bonjour,

Je suis tombée enceinte alors que j'étais au chômage, aujourd'hui je suis en congé maternité indemnisée par la Sécu jusqu'au 16 novembre. Cependant aujourd'hui j'ai une agence interim qui me propose un cdd.

Ma question, est-ce que je peux accepter l'offre alors que je suis encore en congé maternité? Et comment ca se passe avec pole emploi et la sécu??

Merci de répondre rapidement doit donner une réponse pour lundi

Par **P.M.**, le **21/10/2011** à **21:48**

Bonjour,
Tant que vous êtes en congé maternité, vous ne pouvez pas travailler...
Je crois qu'il y a une durée minimale obligatoire de 6 semaines après l'accouchement, c'est à voir avec la CPAM et le médecin traitant...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés